

Pouvoir d'emprunt—Loi

velle-Écosse. Nous allons donc prendre le ministre des Finances au mot et nous espérons qu'il en fera part à son collègue, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) qui a déjà exprimé des opinions tout à fait différentes au sujet des possibilités du port de Gros-Cacouna et du fait qu'il pourrait être choisi comme emplacement du terminal de gaz naturel liquéfié.

Je voudrais en troisième lieu parler d'énergie. Permettez-moi de répéter très brièvement ce que j'ai déjà dit à plusieurs reprises à la Chambre, savoir qu'il existe en Nouvelle-Écosse et sur la côte de l'Atlantique de très graves problèmes en matière d'énergie. Depuis bien des années, cette région a dépendu du pétrole importé à 90 p. 100 pour sa production d'électricité et à 100 p. 100 pour le mazout et l'essence. Mais depuis quelques années, grâce à l'initiative du premier ministre John Buchanan de la Nouvelle-Écosse, nous avons entrepris un programme de conversion du charbon qui nous a rendus beaucoup moins dépendants du pétrole importé qui, par exemple, ne sert désormais qu'à produire 35 p. 100 de notre électricité. Cela signifie toutefois que nous devons mettre en valeur nos ressources houillères. Je suis très heureux de signaler que le ministre des Finances a annoncé la semaine dernière une subvention de 109 millions de dollars destinée à la mise en valeur d'une mine de charbon à Donkin ainsi que de la mine Prince.

Le député de Cap Breton-Richmond-Est (M. Dingwall) accompagnait le ministre lorsque celui-ci a annoncé la subvention sans se sentir gêné, semble-t-il, par le fait qu'il aurait pu le faire il y a deux ou trois ans. Espérons que cette fois, ils se sont enfin décidés à aménager les mines afin que nous puissions employer nos réserves de charbon, qui sont estimées à environ 3.5 milliards de tonnes, dont 800 millions pourront être extraites grâce à des techniques traditionnelles. La Nouvelle-Écosse prévoit utiliser huit millions de tonnes de charbon d'ici 1990. Ce sera une solution partielle attendue à nos problèmes énergétiques.

Nous attendons avec impatience qu'un gazoduc se rende jusqu'en Nouvelle-Écosse, comme presque tous les députés libéraux l'ont promis. Le premier ministre (M. Trudeau) l'a promis; le ministre des Finances l'a promis; le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources l'a promis. Ce dernier a d'ailleurs déclaré que le projet allait être réalisé, mais que pour l'instant, l'Office national de l'énergie n'avait pas encore donné son accord. Il y a là un problème en effet, mais le ministre de l'Énergie nous a assurés que le gazoduc serait construit, même s'il devait faire voter une loi pour cela—pour ceux qui ne sauraient pas que le ministre peut tout seul faire voter un projet de loi.

La Nouvelle-Écosse fonde de grands espoirs sur l'aménagement d'usines marémotrices dans la baie de Fundy. Malheureusement, le Programme énergétique national ne dit pas un mot de l'énergie marémotrice. Pourtant, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a eu l'audace de parler aujourd'hui de l'exploitation de l'énergie marémotrice. S'il l'a fait, c'est parce que le premier ministre de la Nouvelle-Écosse est actuellement à New York pour négocier une entente avec l'Office de l'énergie de l'État de New York au sujet de l'exploitation de l'énergie marémotrice de la baie de Fundy. Nous espérons que ce projet ira de l'avant avec ou sans l'aide du gouvernement fédéral parce que, comme le signale un

article sur les négociations, ce serait tout à fait naturel pour la Nouvelle-Écosse et l'État de New York de s'associer pour lancer ce projet.

Je voudrais me pencher sur d'autres questions relatives à l'énergie. Je pense notamment à l'emplacement du terminal de gaz naturel liquéfié et aussi à une question beaucoup plus importante, en l'occurrence l'exploitation des gisements sous-marins. Il semble que les gisements pétroliers qui ont déjà été découverts et qui ont commencé à être exploités dans le secteur d'Hibernia, au large de Terre-Neuve, pourraient satisfaire à tous les besoins pétroliers de la côte est. Par ailleurs, l'exploitation de ces gisements pourrait être retardée par les conflits relatifs à la propriété de ces gisements qui opposent le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et par les incidences du Programme énergétique national. J'espère donc que le gouvernement, et plus précisément le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, réglera ces difficultés au plus vite afin que le secteur privé puisse exploiter ces gisements.

Je terminerai mon intervention sur le bill C-59, monsieur l'Orateur, en signalant que personne ne croit que le gouvernement peut continuer à trop dépenser et à emprunter sans que cela ait des conséquences désastreuses pour l'économie, mais que le gouvernement a en même temps certains problèmes à résoudre et qu'il faut pour cela qu'il accorde l'aide voulue aux secteurs appropriés. Le gouvernement doit donc faire preuve de jugement s'il veut réduire ses dépenses et économiser, mais il ne doit pas le faire au détriment des Canadiens ou des projets qui doivent aller de l'avant pour résoudre les problèmes du Canada et de la Nouvelle-Écosse.

M. John Thomson (Calgary-Sud): Monsieur l'Orateur, je tiens à signaler que, selon moi, 95 p. 100 des électeurs de Calgary-Sud se prononceraient contre le bill C-59. J'irais même plus loin en affirmant que si les Canadiens en avaient tous l'occasion, ils s'opposeraient au bill C-59.

• (2030)

Le gouvernement libéral est un grand amateur de référendums. Je me demande quels seraient les résultats si le gouvernement faisait du bill C-59 l'objet d'un référendum au Canada. Les députés d'en face croient-ils sincèrement que la plupart des Canadiens veulent que notre gouvernement emprunte 14 milliards?

M. Collenette: Bravo!

M. Thomson: Bravo! Voilà la réponse préférée et méprisante du gouvernement aux Canadiens. La plupart des Canadiens reconnaissent qu'il est insensé d'emprunter toujours plus d'argent pour financer un gouvernement qui ne s'est nullement voué à la modération. La plupart des Canadiens, je crois, approuveraient un emprunt s'ils étaient persuadés que le gouvernement sera raisonnable, mais ses dépenses sont devenues exorbitantes. Le gouvernement prétend restreindre ses dépenses, mais continue à dépenser comme il le fait depuis 1968.

Comment un pays peut-il persister à dépenser plus que le total de ses revenus? Voici la réponse donnée par un porte-parole du gouvernement: la réponse est très simple; l'État aura des budgets déficitaires et se financera par des emprunts; en fait, cela se fera par l'intermédiaire de la Banque du Canada qui ouvrira au nom du gouvernement un compte créditeur en échange de certificats d'emprunt; si la Banque n'a pas assez de monnaie en circulation, elle peut toujours au besoin faire imprimer des billets sans aucun inconvénient.